

# Finances du village : attention, danger !

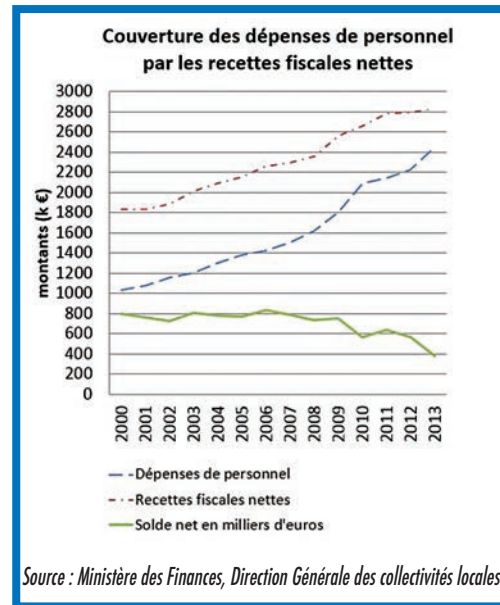
La mandature qui s'achève est caractérisée par une forte croissance des dépenses de fonctionnement et d'investissement, ce qui a contraint l'équipe sortante à alourdir la pression fiscale et à recourir à des ressources exceptionnelles. Les finances communales sont donc fragilisées alors que le contexte général va apporter des charges supplémentaires au cours des années à venir. Il est impératif de revenir à une gestion plus rigoureuse pour restaurer nos marges financières.

## Budget de fonctionnement : une progression marquée des dépenses de fonctionnement

Si l'on exclut l'impact transitoire de certaines opérations exceptionnelles, les dépenses de fonctionnement auront cru d'environ 33% entre 2007 et 2013 (pour une inflation d'environ 12% sur la période).

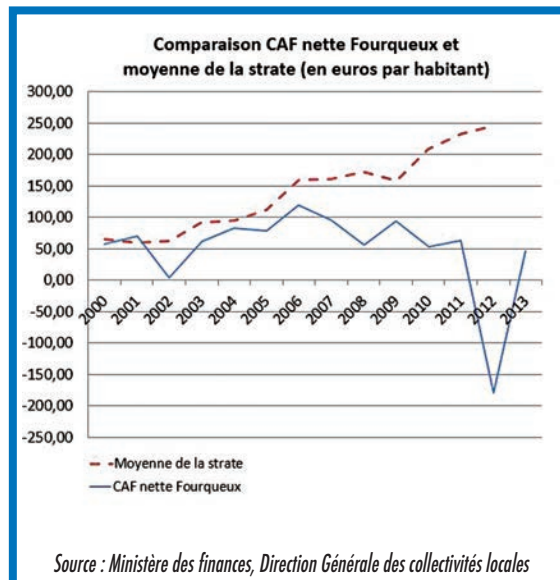
En particulier, les dépenses de personnel sont passées de 1,5 million d'euros en 2007 à 2,45 millions d'euros en 2013, soit une augmentation équivalente à 220 euros par habitant.

La réponse apportée par la municipalité ? Une hausse des impôts (dont 1 à 2% déjà annoncé pour 2014) plutôt qu'un effort de réduction sur les dépenses.



Au total, les taux des taxes locales auront été augmentés à trois reprises durant la mandature (+4,5% en 2009, +1% en 2012 et +1% en 2013) auxquels il faut ajouter l'introduction d'une taxe communale sur la consommation d'électricité.

Une autre conséquence négative de cette absence de maîtrise des dépenses courantes est le niveau très faible de la Capacité d'Auto Financement (CAF) de notre village.



La CAF exprime la capacité d'une commune à financer avec ses ressources propres ses dépenses d'investissement. Les comparaisons faites avec les communes de taille comparable (moyenne de la strate) montrent que la CAF nette de Fourqueux est beaucoup plus faible qu'ailleurs ! La différence s'est particulièrement accrue au cours de la mandature.

## Quelle a été la véritable augmentation des impôts à Fourqueux depuis 2007 ?

L'équipe sortante avance que, sur la mandature qui s'achève, la hausse des impôts n'aura pas dépassé 1% par an en moyenne. Cette présentation simple oublie un des deux facteurs qui contribuent à la hausse de la pression fiscale locale : la révision des bases locatives votée en loi de finances pour tenir compte de l'inflation.

Sur la période 2008-2013, l'impact de cette révision atteint 11,4%. Si l'on cumule avec l'impact des hausses de taux décidées par la commune (environ 7% plus la taxe sur l'électricité), la hausse réelle de la pression fiscale pour chaque foyer atteint près de 20% en moyenne sur la mandature.

## L'Espace, un équipement particulièrement dispendieux pour notre commune

Bâtiment érigé en 1989 dont la valeur architecturale est discutable, l'Espace est mis à disposition des nombreuses associations de la commune, sert aux différents événements culturels et à l'accueil périscolaire. C'est une source majeure de coûts, tant pour le budget de fonctionnement que pour celui d'investissement.

La municipalisation de l'Espace n'a pas atteint son objectif d'optimisation des dépenses : l'intégration dans les effectifs municipaux du personnel auparavant payé par l'Espace explique en partie la hausse des dépenses de fonctionnement depuis 2008. Malheureusement, la disparition des subventions antérieurement accordées à l'association n'a pas compensé ce mouvement.

Après une première rénovation qui avait coûté 1 million d'euros il y a moins de dix ans, la mairie s'est engagée dans une nouvelle opération dont le coût (3 millions d'euros, soit 700 euros par habitant) apparaît très élevé pour une commune comme la nôtre. Le chantier s'avère plus long que prévu ce qui accroît mécaniquement le coût du fait que le bâtiment ne peut être utilisé.

## Budget d'investissement : des conséquences financières lourdes pour la commune

16,8 millions d'euros de dépenses d'investissement auront été engagés au cours de la mandature qui s'achève.

En 2008, l'équipe actuelle avait promis de réaliser 8 millions d'euros d'investissement, ce qui d'ailleurs avait été le cas durant la mandature précédente. Elle s'était également engagée à ne mener des investissements "qu'après la mise en place d'un plan de financement et/ou de subventions compatibles avec les moyens financiers de la commune". Force est de constater que les programmes ont été menés alors même qu'une partie des subventions espérées n'a pas été au rendez-vous (le Conseil régional a refusé d'accorder une subvention de 750.000 euros pour le parc paysager du cœur village par exemple). Alors que la faiblesse de la CAF aurait dû au contraire inciter à modérer les dépenses.

Le plan de financement des investissements, dont l'opération cœur de village (voirie et parc paysager : 3 millions d'euros) et la rénovation de l'Espace (3 millions d'euros), projets encore loin d'être achevés et qui engagent des investissements pour la mandature à venir, n'a donc pu être bouclé qu'avec l'aide de ressources exceptionnelles : les plus-values sur cession de terrains communaux et une hausse de l'endettement. Il est particulièrement regrettable dans ce contexte que l'on se soit servi de cette ressource rare qu'est la vente de biens fonciers communaux pour la rénovation de l'Espace.

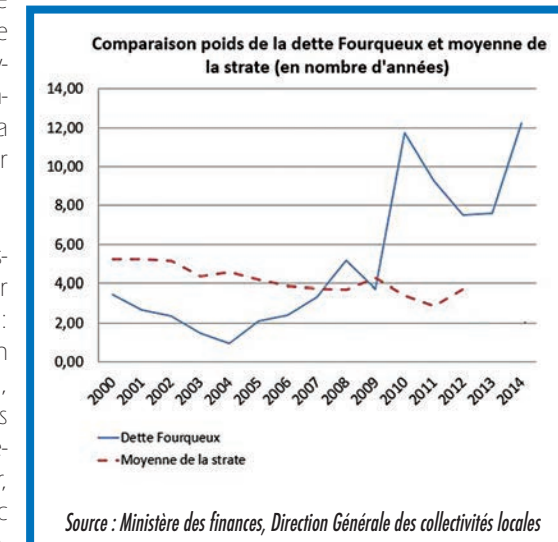
La simple rigueur budgétaire justifie que l'entretien du patrimoine de la commune soit couvert par des recettes pérennes.

Les conséquences ne sont pas anodines pour notre village :

- il n'existe quasiment plus de terrains communaux disponibles à Fourqueux.

- la hausse de l'endettement se traduit par une progression des charges financières qui pèsent sur le budget de fonctionnement : de 45.000 euros en 2007 à 120.000 euros en 2013. La dette de la commune, prévue à 5,5 millions d'euros après l'emprunt que la municipalité est en train de négocier pour terminer les travaux du cœur de village, se situera désormais à un niveau supérieur à la moyenne observée pour les communes de taille comparable.

Fourqueux est ainsi doublement pénalisée par le niveau élevé de sa dette et sa faible capacité d'autofinancement.



## Les engagements de la liste NEF : clarifier les choix et préserver l'avenir

L'équipe qui dirigera la commune après le 23 mars sera confrontée à des contraintes financières fortes.

Dès lors, la politique à mettre en œuvre devra être guidée par une rigueur budgétaire, ce qui impliquera de faire des choix sur les projets d'équipement à engager. Face à ce constat, nous prenons **5 engagements** :

## Maîtriser la progression des dépenses de fonctionnement

Cette rigueur budgétaire est incontournable, elle est le seul moyen d'éviter une hausse indéfinie de la pression fiscale. L'installation d'une grande jardinerie apportera certes un supplément de recettes à compter de 2016, mais les difficultés rencontrées par le Business Park illustrent qu'il serait périlleux de compter sur une hausse importante des ressources en provenance des entreprises. Pour mener à bien cet effort, nous introduisons une comptabilité analytique permettant de connaître et maîtriser les coûts de chaque grande mission communale dans tous les domaines.

N'engager aucune nouvelle opération sans avoir préalablement mené les études d'impact permettant de s'assurer qu'elle répond à un réel besoin et que son coût est supportable par les finances communales. Nous reverrons dans cet esprit les projets actuels d'extension de la crèche municipale (plus d'un million d'euros pour 10 places) et de rénovation du centre sportif (plus de 900 000 € pour un terrain en sol synthétique).

Diminuer progressivement la dette de la commune par une maîtrise des dépenses de fonctionnement et une plus grande sélectivité dans notre politique d'investissement.

Communiquer en toute transparence l'état des finances de la commune par la publication régulière d'un tableau de bord comprenant les principaux indicateurs afférents au budget et à la gestion de la commune.

Favoriser un développement économique respectueux de l'esprit village : artisans petits commerces, micro-entreprises.